



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE SCHEMA DIRECTEUR
DES CANTONS DE GRIMAUD
ET DE SAINT-TROPEZ**

(Arrêté préfectoral du 29 septembre 1999)

Hôtel de ville
83120 SAINTE-MAXIME

Tel : 04.94.79.42.93
Fax : 04.94.96.79.74

COMITE SYNDICAL

23 MAI 2003

PROCES VERBAL

Etaient présents :

Monsieur Jean Michel COUVE, Député-Maire de SAINT TROPEZ
Monsieur Joseph DESDERI, Maire de GASSIN
Monsieur Louis FOUCHER, Maire de CAVALAIRE SUR MER
Monsieur André WERPIN, Maire de LA GARDE FREINET
Monsieur Roland BRUNO, Maire de RAMATUELLE
Monsieur Alain BENEDETTO, Maire de GRIMAUD
Monsieur Jacques SENEQUIER, Maire de COGOLIN
Madame Florence LANLIARD, Maire de LE PLAN DE LA TOUR
Madame Anne-Marie COUMARIANOS, Maire du RAYOL CANADEL
Monsieur Jacques L HERMITTE, Adjoint au Maire de LA MOLE
Monsieur Luc PROVENSAL, Adjoint au Maire de SAINTE MAXIME
Monsieur Michel SUDER, Adjoint au Maire de SAINTE MAXIME
Monsieur Jean MANSIAUX, Adjoint au Maire de RAYOL CANADEL
Monsieur Roger MUNOS, Adjoint au maire de CAVALAIRE SUR MER
Madame Dominique CASTELLINO, Adjoint au maie de LA GARDE FREINET
Madame Sylvie BRISSAUD, Adjoint au maire de LA CROIX VALMER

Secrétaire de séance :

Madame Florence LANLIARD

La séance débute à 9 h 30.

- **MARCHE A. T. T. – AVENANT N° 1**

La commission d'appel d'offres, dans sa séance du 23 mai 2003 a émet un avis favorable à l'avenant proposé par A. T. T. – AMENAGEMENT TRANSPORT ET TERRITOIRE – titulaire du marché relatif à la mission d'assistance pour l'élaboration du schéma de cohérence territoriale des cantons de GRIMAUD et de SAINT-TROPEZ. Il est demandé au conseil syndical d'autoriser monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 au marché dont il s'agit, pour la prise en compte de l'ensemble des prestations complémentaires souhaitées par le syndicat, estimé à 9 jours d'intervention du chef de projet, correspondant, frais compris à 5 400 € HT, soit 6 458 € TTC, portant le marché à 36 675 € TTC.

ADOpte A L'UNANIMITE

La séance est levée à 9 h 45.